

Service instructeur
Service Administration et Finances

N° CP-2013-5-3-4

Service consulté

**ROUTES DÉPARTEMENTALES
PROGRAMMES A131, A132 ET A171
AFFECTATION ET DÉSAFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

Résumé : Le Règlement Financier dans son article 9.6 stipule que l'affectation et la désaffectation des Autorisations de Programme relèvent d'une décision de la Commission Permanente. Le présent rapport concerne les programmes n° A131 – A132 - A171.

Je vous propose d'affecter et désaffecter par millésime les montants suivants :

PROGRAMMES ROUTIERS

1) Programme A131

Travaux de renforcement sur R.D.

- Millésime 2013 : - 257 308 €

2) Programme A132

Calibrage sur R.D.

- Millésime 2009 : Il s'agit de plusieurs mouvements entre opérations du millésime, dont la somme algébrique est nulle.
- Millésime 2012 : 81 €

3) Programme A171

Aménagement Cyclable sur domaine départemental

- Millésime 2011 : 150 000 €

Les détails figurent aux tableaux joints en annexe.

Je vous propose de bien vouloir

- affecter et désaffecter les montants d'autorisations de programme indiqués ci-dessus,
- m'autoriser à signer avec les partenaires concernés, les conventions et avenants portant sur les programmes A131, A132 et A171.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Annexe au rapport n°...
Travaux de renforcement sur les Routes Départementales
Programme A131 - Millésime 2013
Affectation de l'Autorisation de Programme
CP du 17/05/2013

MILLESIME	N° opération	Nom de l'opération	AP		
			A affecter	Rappel déjà affecté	Total affecté
2013	2013 A131 31057	RANSPACH LE BAS RD 12B I ET RD 21 V	- 257 308 €	257 308 €	- €
Total AP affectée			- 257 308 €	- €	- €

Annexe au rapport n°...
Calibrage sur les Routes Départementales
Programme A132 - Millésimes antérieurs
Affectation de l'Autorisation de Programme
CP du 17/05/2013

MILLESIME	N° opération	Nom de l'opération	AP			
			A affecter	Rappel déjà affecté	Total affecté	Total à affecter par millésime
2012	2012 A132 31054	HETTENSCHLAG RD13	81 €	4 066 €	4 147 €	81 €
2009	2007 A132 1188	RANSPACH LE BAS RD 419 CONV 35/07	- 129 033 €	428 054 €	299 021 €	- €
2009	2007 A132 31785	RANSPACH LE BAS RD12 BIS I RD 21 V	129 033 €	- €	129 033 €	

Annexe au rapport n°
Routes Départementales
Aménagement cyclable sur domaine départemental - Programme A171 - Millésime antérieur
Affectation de l'Autorisation de Programme
CP du 17/05/2013

MILLESIME	N° opération	Nom de l'opération	AP			
			A affecter	Rappel déjà affecté	Total affecté	Total à affecter par millésime
2011	2011 A171 17792	IC PONT SUR LES ECLUSES A VOGELGRUN RD 415	150 000 €	50 000 €	200 000 €	150 000 €